



CSE DIRECTIONS TECHNIQUES



L'ACTU MENSUELLE CSE du 12 janvier 2023*

Pour cette 1^{re} réunion des élus du nouveau mandat du CSE des Directions Techniques, après les échanges de vœux, Olivier Bancel, Directeur général exécutif Projets, Maintenance et Exploitation, est intervenu sur le plan de régénération du réseau et sur l'avenir des investissements industriels.

À date, il n'y aura pas de grande réorganisation engagée en 2023.

Ce sera l'année de la mise en œuvre, avec une montée en puissance des actions déjà engagées.

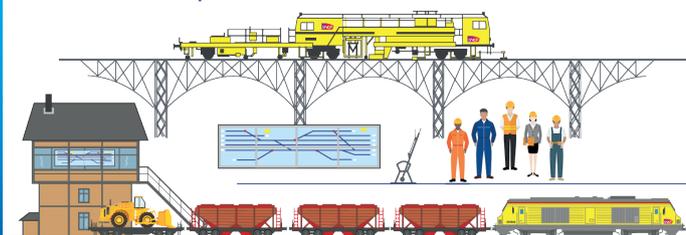
Olivier Bancel exprime son souhait de travailler ensemble avec les élus des sujets de fond, sur un mode de fonctionnement franc et respectueux basé sur les bons principes du règlement intérieur, avec un partage des informations descendantes et une évolution des pratiques.

Plusieurs élus UNSA-Ferroviaire ont insisté sur le besoin de faire évoluer le dialogue social avec beaucoup plus de résultats gagnant-gagnant.

L'UNSA-Ferroviaire, par l'intermédiaire de son secrétaire, rappelle le manque d'écoute des élus sur de nombreux sujets remontants et souligne l'importance, après 4 ans de demandes récurrentes, de disposer enfin de données économiques pour traiter correctement tous les dossiers présentés dans les instances.

Le secrétaire souhaite fortement que les avis des élus soient entendus et mis en application dans la majorité des points les plus essentiels pour les salariés.

* Avec la composition des différentes instances complétée et rectifiée



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

À l'ordre du jour de cette réunion d'installation du nouveau CSE des Directions Techniques, il a été procédé aux diverses élections :

Composition des élus votants du CSE

UNSA-Ferroviaire

■ 16 élus votants

CFDT

■ 5 élus votants

CGT

■ 4 élus votants

CFE-CGC

■ 2 élus votants

SUD-Rail

■ 1 élu votant

FO

■ 1 élu votant

Résultats des élections internes du CSE

Secrétaire

- Alain TINANT
- Pour :
27 élus
- Abstention :
2 élus (CFE-CGC)

Trésorier

- GERVAL Laurent
- Pour :
27 élus
- Abstention :
2 élus (CFE-CGC)

Secrétaire adjoint

- Christophe LAURENT
- Pour :
27 élus
- Abstention :
2 élus (CFE-CGC)

Trésorier adjoint

- Cédric DESBOIS
- Pour :
26 élus
- Abstention :
3 élus (CFE-CGC)

Président ASC

- Sébastien HENNION
- Pour :
27 élus
- Abstention :
2 élus (CFE-CGC)

Membres au CSE central

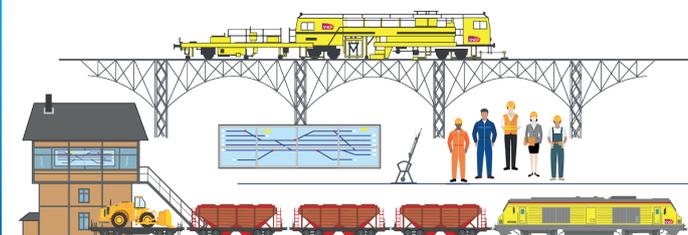
- Sébastien HENNION
- Pour :
26 élus
- Abstention :
3 élus
(FO et CFE-CGC)
- sous réserve de la
signature du protocole
relatif à la
représentation du
personnel au CSE
central SNCF Réseau

Proposition de candidatures pour l'Instance Commune CSECGPF :

- Christophe LAURENT
- Pour :
26 élus
- Abstention :
3 élus
(FO et CFE-CGC)

Référent(e)s en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes

- Carole LOISEL
- Pour :
26 élus
- Abstention :
3 élus
(FO et CFE-CGC)
- Stéphane POWEZKA
- Pour :
26 élus
- Abstention :
3 élus
(FO et CFE-CGC)



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Élections des président(e)s des différentes commissions du CSE

Commission harcèlement

■ LOISEL Carole

Marchés

■ GERVAL Laurent

Formation professionnelle

■ EDON Fabrice

Égalité professionnelle

■ DARDAINE Karine

CIAL (Logement)

■ BERNARD David
(CGT)

Budget

■ MENDES Mario
(CFDT)

Commission économique

■ CANTRELLE Muriel
(CGT)

ASC

■ HENNION Sébastien

Désignations des membres des commissions du CSE

CSSCT

- DENERF Éric
désigné référent
- LAURENT Christophe
- TACK Christian
- MENAY Franck
- GARIGNON Jean-Yves
- TIRAN Valérie
(CFDT)
- RICROS Guillaume
(CGT)

ASC

- HENNION Sébastien
- LOEUILLET Sandrine
Titulaire ASC
- LAURENT Christophe
Titulaire ASC
- ROUSSEAU Jérémy
Titulaire ASC
- LONDAITZBEHERE David
Titulaire ASC
- LORTJEAN Maryline
(CFDT)
- MENDES Mario
(CFDT)
- 2 membres CGT
à proposer

CIAL (Logement)

- MENAY Franck
- LOEUILLET Sandrine
- LE VEN Yann
- 1 membre UNSA
à proposer
- LORTJEAN Maryline
(CFDT)
- BERNARD David
(CGT)

Formation professionnelle

- EDON Fabrice
- BOUDIN Roland
- EI HARCHALI Mohammed
- GERONIMUS Marc
- LANDORMY Janik
- DORNIC Nadine
- FEROLDI Paul
- AUGUSTIN Christophe
(CFDT)
- CHAMBELAN Fabrice
(CFDT)
- 2 membres CGT
à proposer

Égalité professionnelle

- DARDAINE Karine
- BOUDIN Roland
- CARON-BURKHARDT Fabienne
- LANDORMY Janik
- PEREZ Sandrine
- KOEPCHEN Barbara
(CFDT)
- 1 membre CGT
à proposer

Commission harcèlement

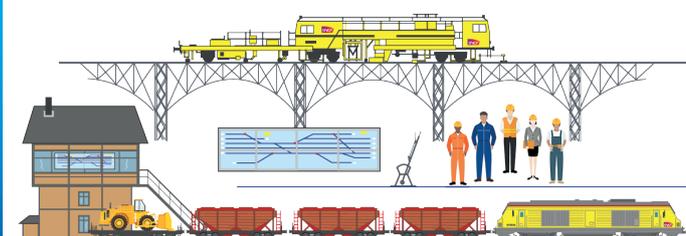
- LOISEL Carole
- DARDAINE Karine
- POWEZKA Stéphane
- CASSAN Nicolas
- DORNIC Nadine
- CHAUVIER Magalie
(CFDT)
- 1 membre CGT
à proposer

Commission économique

- CANTRELLE Muriel
(CGT)
- LAURENT Christophe
- DENERF Éric
- GERONIMUS Marc
- LOEUILLET Sandrine
- DOUENCE Dominique
- MENDES Mario
(CFDT)
- KOEPCHEN Barbara
(CFDT)
- 1 membre CGT
à proposer

Marchés

- GERVAL Laurent
- LAURENT Christophe
- LOEUILLET Sandrine
- TINANT Alain
- DENERF Éric
- BENNEDJIMA Rida
(CFDT)
- RICROS Guillaume
(CGT)



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Budget

- MENDES Mario (CFDT)
- DESBOIS Cédric
- LAURENT Christophe
- LE VEN Yann
- LOEUILLET Sandrine
- BENNEDJIMA Rida (CFDT)
- 2 membres CGT à proposer

Contractuels

- TIRAN Valérie (CFDT)
- CARON-BURKHARDT Fabienne
- EDON Fabrice
- DARDAINE Karine
- BOUDIN Roland
- FEROLDI Paul
- PIANFETTI Loic (CFDT)
- 2 membres CGT à proposer

Désignation de l'élu en charge des attributions en matière de santé, sécurité et des conditions de travail :

- Éric DENERF

Cette réunion d'installation du nouveau CSE des Directions Techniques s'est conclue par :

- La présentation de l'arrêté des comptes à fin août 2022 avec une projection au 31 décembre 2022. Une projection des comptes arrêtés au réel de fin de mandat sera présentée en CSE conformément au Code du travail.
- Le vote du choix de l'option de mutualisation des ASC aux CASI, à l'unanimité des élus UNSA, CFE-CGC et FO, avec la reversion au CASI de 15 % de dotation, conformément à l'accord intersyndical (la CGT, elle, était favorable à une reversion de 65,9 %).

JE SOUHAITE ADHÉRER DIRECTEMENT EN LIGNE



Prochain CSE : 26 janvier 2023

BULLETIN D'ADHÉSION À L'UNSA FERROVIAIRE

J'ADHÈRE À L'UNSA-FERROVIAIRE

Je donne mon consentement pour que les informations me concernant collectées à l'aide de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatisé réalisé par l'UNSA-Ferroviaire, pour les finalités de gestion des adhérents, me faire bénéficier des offres de ses partenaires et me proposer de m'aider lors de problèmes avec mes employeurs. Je suis informé que mes données seront conservées dans la limite des prescriptions légales et que je peux retirer mon consentement à tout moment en cliquant sur l'onglet « suppression compte ».

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que du règlement européen, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant ainsi que de limitation et d'effacement en vous adressant à dpo@unsa-ferroviaire.org

LIEU, DATE & SIGNATURE

VILLE

DATE

SIGNATURE

PARRAINÉ PAR (FACULTATIF)

VOS COORDONNÉES PERSONNELLES

| |
|-------------------|
| NOM |
| PRÉNOM |
| DATE DE NAISSANCE |
| ADRESSE |
| CODE POSTAL |
| VILLE |
| EMAIL |
| TÉLÉPHONE |

VOS COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

| |
|-----------------------------|
| N° DE CP* |
| CLASSE |
| CP* CDI CDD |
| ALTERNANT |
| ENTREPRISE PRIVÉE |
| EMPLOI TYPE |
| LA SA / L'ENTREPRISE PRIVÉE |
| ÉTABLISSEMENT |
| TÉLÉPHONE |

MONTANT DES COTISATIONS

| AGENTS | CLASSE | COTISATION ANNUELLE BRUTE | COTISATION MENSUELLE NETTE | COTISATION ANNUELLE NETTE | |
|------------------|--|---------------------------|----------------------------|---------------------------|---------|
| ALTERNANTS & CDD | | 12 € | 0,34 € | 4,08 € | |
| | CLASSE 1 | 90 € | 2,55 € | 30,06 € | |
| | CLASSE 2 | 95 € | 2,69 € | 32,30 € | |
| | CLASSE 3 | 105 € | 2,98 € | 35,70 € | |
| | AGENTS SNCF ET SALARIÉS DES ENTREPRISES FERROVIAIRES PRIVÉES | CLASSE 4 | 125 € | 3,54 € | 42,50 € |
| | | CLASSE 5 | 142 € | 4,02 € | 48,28 € |
| | | CLASSE 6 | 170 € | 4,82 € | 57,80 € |
| | | CLASSE 7 | 190 € | 5,38 € | 64,60 € |
| | | CLASSE 8 | 245 € | 6,94 € | 83,30 € |
| CLASSE 9 | 280 € | 7,93 € | 95,20 € | | |
| RETRAITÉS | RETRAITÉS | 48 € | 1,36 € | 16,32 € | |
| | RÉVERSION | 24 € | 0,68 € | 8,16 € | |

Article 199 quater C du Code des impôts : le crédit d'impôt est de 66 % du montant de la cotisation. Si vous ne payez pas d'impôt sur le revenu, les services fiscaux vous remboursent le crédit d'impôt par chèque.

UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

